

Les nouveaux vergers à hautes tiges



P.Riva

Les nouveaux vergers à hautes tiges

Difficile de ne pas les remarquer, les nouveaux vergers récemment plantés à Bottens .

Pour en savoir plus, nous avons rencontré Madame Schaffner, ingénieure en environnement, mandatée par l'association d'agriculteurs du réseau écologique de Poliez-le-Grand-Bottens pour la mise en place et le suivi du projet.

La démarche

Pour bénéficier de paiements directs, les agriculteurs doivent répondre notamment à une obligation : consacrer au minimum 7 % de leur domaine en surfaces de promotion de la biodiversité. Les anciens et nouveaux vergers font partie du processus, tout comme les prairies extensives, les prairies peu intensives, les pâturages extensifs, les surfaces à litières, les haies, les arbres isolés, les jachères florales et tournantes, les bandes culturales extensives et les ourlets sur terres assolées. Jusqu'en 2013, c'était l'OQE (Ordonnance sur la qualité écologique) qui définissait les exigences fédérales en la matière. Dès 2014, ces mêmes exigences sont reprises dans l'OPD, l'ordonnance sur les paiements directs.

Les objectifs principaux de ces surfaces sont la promotion et la conservation de la biodiversité en milieu agricole. Toutefois, pour que cette biodiversité puisse perdurer, il faut que les animaux et les plantes puissent trouver les ressources nécessaires

(nourriture, habitat et site de reproduction) pour accomplir leur cycle de vie. Les réseaux écologiques ont vu le jour pour favoriser les interconnexions entre ces surfaces de promotion de la biodiversité (qui appartiennent généralement à plusieurs agriculteurs), pour maintenir des zones de refuges et des sites de reproduction adaptés et pour maintenir des axes de migrations saisonnières qui sont indispensables à la dispersion des espèces et à la colonisation de nouveaux territoires. Les échanges entre ces surfaces assurent un brassage génétique des populations (animales et végétales) et assurent leur survie à long terme.

Bien souvent disposées sur les « coins improductifs », disséminés entre les grandes cultures et les bords de bois, les surfaces de compensation inscrites par les agriculteurs sont isolées les unes des autres et manquent de connexions entre elles. De ce fait, en plus des exigences minimales obligatoires, les agriculteurs ont la possibilité de se regrouper par région et de mettre en place un réseau écologique, comme il a été fait à Poliez-le-Grand et Bottens.

Rôle du verger

Le verger haute-tige est un élément du patrimoine. On plante des arbres qui donneront en plein plus tard, pour les générations suivantes.

Un verger est un élément paysager important : il assure le plus souvent la transition entre les champs et la zone bâtie.

Mais surtout, il sert de lieu de reproduction et de vie pour une multitude d'espèces animales et favorise la biodiversité.

Malheureusement, ces vergers disparaissent car les arbres morts ne sont pas remplacés systématiquement et les vergers finissent par disparaître.

Arbres concernés

On recense actuellement 659 fruitiers hautes-tiges (anciens et nouveaux vergers) dans l'association de Poliez-le-Grand-Bottens et l'objectif est d'en rajouter 130 (de préférence d'anciennes variétés indigènes). Les arbres dépérissants ou secs sont remplacés et de nouveaux vergers voient le jour. L'agriculteur détermine l'emplacement qui doit être en accord avec un plan d'objectifs définis préalablement.

Les oiseaux

On leur offre le gîte (nichoirs et cavités) et le couvert (insectes).

Il est nécessaire de prévoir un nichoir à oiseaux ou à chauves-souris pour 10 arbres.

A la dernière inspection on a constaté qu'ils étaient occupés par des moineaux friquets, des mésanges charbonnières, des mésanges bleues et des sittelles torchepot . Les pics verts, eux, ont une fâcheuse tendance à les démolir et un modèle plus résistant a été choisi.

Tout est fait pour favoriser le retour du rouge-queue à front blanc, un oiseau disparu dans nos contrées. Pour leur assurer un nichoir libre lors de leur passage en Suisse, l'entrée est même obstruée jusqu'à leur arrivée. Mais ces efforts n'ont pas encore été récompensés !

Autres mesures appliquées

Toutes ne sont pas obligatoires :

-10 % de l'herbe est fauchée tardivement sur les herbages au pied des

arbres afin que les insectes puissent finir leur cycle de vie et servir de nourriture aux autres.

- un tas de pierres favorise la reproduction des reptiles, des lézards, des batraciens.

-un tas de branches sert d'abri aux hérissons, aux insectes et aux papillons.

-Les arbres morts devraient être laissés sur place, notre amour helvétique du propre en ordre dût-il en souffrir !

Toutes ces mesures prises isolément ne servent à pas grand chose. Par contre lorsque un réseau est mis en place, le déplacement des espèces animales favorise leur reproduction. On surveille particulièrement les espèces-parapluie, c'est à dire celles, servant d'indicateur, qui assurent la protection d'autres espèces.

Et pour la suite.

Les exploitants sont responsables de faire effectuer une taille conforme aux règles de l'art et d'assurer l'entretien des arbres et du verger.

Il est pour le moins piquant de se souvenir qu'il n'y a pas si longtemps, la régie des alcools subsidiait l'arrachage des arbres fruitiers. Autre temps, autre mœurs. En tout cas, qu'on soit en faveur de la nouvelle orientation de cette politique agricole ou pas, force est de constater que ces plantations apporteront lorsqu'elles seront en pleine maturité un joli plus à l'esthétique de notre village.

Pascal Moullet



Verger derrière l'église catholique

Nous y étions...et vous?

Cérémonie en l'honneur de Maurice Bavaud

Le 27 septembre 2014, cérémonie et monument en l'honneur de Maurice Bavaud.



P. Moullet



P. Riva

Le Mondial: coupe du monde 2014

Le comité du Mondial a travaillé durement durant 4 semaines pour offrir à la population des matchs sur écran géant. La projection s'est faite à la salle polyvalente où la population a répondu présent, profitant des menus variés proposés. Du Kébab au rôti en passant par le chili con carne, les menus ont fait la joie des familles qui ont profité de l'aubaine pour ne pas faire le souper, profiter des matchs et de boire un verre entre amis.

Le premier soir, des danseuses brésiliennes ont fait leur apparition dans la salle, animant et dansant sous les regards admiratifs des spectateurs!



Galerie photo complète de Barbara Bailly depuis le site www.bottens.ch



Le comité (manque Alex Hansen). Galerie complète de Patricia Riva sur le site www.bottens.ch

1er août, fête nationale



1er août organisé par la Bottanaise, balade des enfants en char!
Galerie photo complète de Thierry Posse sur le site www.bottens.ch

Raisinée et nouveaux habitants



Galerie photo complète de Patricia Riva sur le site www.bottens.ch

Fête de la patate



Galerie photo complète de Patricia Riva sur www.bottens.ch

90 ans

Marlyse Jaton



Adresses utiles

La liste des adresses utiles et des sociétés de Bottens n'apparaissent plus dans le journal.
Elles seront dans chaque version internet du journal. Veuillez communiquer à la rédaction les changements éventuels.

Conseil Communal

Président (jusqu'à juin 2014)	Georges LONGCHAMP	079 223 18 82
Vice-Président	Lucien ECOFFEY	079 263 06 47
Secrétaire	Céline MORET	078 634 85 23

Municipalité

Syndic		
Municipaux	Christian JAQUIER	079 503 52 40
	Dominique NICOD	079 504 71 92
	Xavier PANCHAUD	078 627 36 57
	Carine DELPIERRE	079 383 60 62
	Laurent IMOBERDORF	079 33 888 22
Administration	Lu*-Ma-Je-Ve 7h30-11h	021 881 15 41
	Me* 14h-16h	Fax 021 882 22 36
	*sauf vacances scolaires	
	Email: administration@bottens.ch	www.bottens.ch
Bureau de vote	10h-11h à la Maison de commune	
Boursier	Joanna Bocksberger	021 881 15 02
	Bureau ouvert le lundi et jeudi de 9h-11h	
Employé d'exploitation	Nik Binggeli	

Divers

Commandant du feu	Sébastien ALLAZ	079 332 40 79
Justice de Paix	Rue du Lac 2 - 1400 Yverdon	024 557 65 35
Centre Social Régional (CRS) et Agence Assurances Sociales (AAS)	Rue des Champs 5 - 1040 Echallens <i>email CRS: crs@prilly.ch</i> <i>email AAS: info@aaas-echallens.ch</i>	021 886 12 80 Fax 021 886 12 81
Centre médico-social (CMS) du Mont	Pl. du Petit-Mont 6 - 1052 Le Mont	021 651 60 70 Fax 021 651 60 71

Locations

Salle Paroissiale (cure)	Anita ALLAZ, réservations	021 881 39 66
Congélateur	Mireille AESCHBACHER	021 544 20 17
Refuge	Consultation des dates disponibles sur le site Demande de location auprès de l'administration	www.bottens.ch 021 881 15 41
	Mireille AESCHBACHER, intendance	021 544 20 17
Salle polyvalente	Maria MURÇA, conciergerie	079 602 98 15

Déchetterie

Horaire: Lundi 17h-19h Samedi 9h-12h Mercredi 17h-19h

Paroisse Protestante

Martine Sarasin	Pasteure	021 807 29 73
-----------------	----------	---------------

Paroisse Catholique

Abbé Christophe Godel	Cure de Bottens	021 881 35 41
Abbé Jean-Jacques Agbo		021 881 12 11
Secrétariat décanal	Echallens . Horaire: lundi à vendredi 9h-11h	021 882 22 52
Alain Panchaud	Président	021 881 35 32

Etablissements scolaires

Echallens	Pierre-Alain DEMIERRE, Directeur	021 557 18 88
Poliez-Pittet	Philippe WIDMER, Directeur	021 886 32 00
Groupement primaire de Bottens	Philippe WIDMER, Directeur	021 886 32 00

Sociétés de Bottens

Association des paysannes vaudoises

Florence Deschenaux, resp. Bottens	079 606 06 38
Marlène Martin, présidente	021 881 13 70

Clé de Sol, chœur mixte et théâtre

Sylvianne Bailly, présidente	021 881 65 83
------------------------------	---------------

FC Bottens

Christian Panchaud, président	021 881 46 64
-------------------------------	---------------

Mouvement du Centre (junior foot)

Christophe Ayer, président	079 888 26 64
----------------------------	---------------

Société de gymnastique de Bottens

Pâquerette Chevalley, présidente	079 722 13 19
Laurence Pichon , resp. jeunesse	079 299 09 50

Gym douce

Denise Henneberger, responsable	021 881 16 85
---------------------------------	---------------

Gym tonic

Gladys Bober, responsable	021 881 12 66
---------------------------	---------------

Chœur mixte catholique St-Etienne

Anita Allaz, présidente	021 881 39 66
-------------------------	---------------

Ski Club de Bottens

Stéphane Sauvageat, président	021 903 40 32
-------------------------------	---------------

Volleyball club BOPP

Marie-José Liechti, présidente	021 882 18 55
--------------------------------	---------------

Société d'attelage (Ecurie de la Clâtre)

Carole Nicod	079 430 94 58
Florence Nicod	079 287 68 14
Laetitia Nicod	078 629 01 85

Le troc de Bottens www.trocbotbens.ch

Line Andreoni	079 449 07 42
---------------	---------------

Jumelage Guéreins

Claudio Frapolli, président	021 883 02 90
-----------------------------	---------------

La Bottanaise, club de pétanque

Michel Allaz, président	021 881 39 66
-------------------------	---------------

Jeunesse

Fabien Panchaud, président	079 835 54 27
----------------------------	---------------

Liste des manifestations 2014 et 2015

2014

4 et 5 octobre	Kermesse italienne, salle polyvalente
18 octobre	Loto du ski Club, salle polyvalente
9 novembre	Kermesse, salle polyvalente
22 et 23 novembre	Marché de Noël, salle polyvalente
5 décembre	Téléthon, cure
6 et 7 décembre	Loto mouvement du centre, salle polyvalente
16 décembre	Chantée de Noël du village, salle polyvalente
27 décembre	Match aux cartes, salle polyvalente
31 décembre	Nouvel-An, salle polyvalente

2015

3 janvier	Apéro de l'an neuf, salle polyvalente
17 janvier	Bottens Xtreme Contest Ski Club
31 janvier	Loto FCB, salle polyvalente
1er février	Loto FCB, salle polyvalente
13 mars	20 ^{ème} Loto société de gym, salle polyvalente
14 mars	Soupe de Carême salle polyvalente
5 avril	Course aux oeufs
18 avril	Plantation des patates
24 avril	Dîner de soutien FCB, salle polyvalente
13 juin	Tournoi de pétanque
1er août	Fête nationale, jeunesse
11 et 12 septembre	Fête de la patate

SOCIÉTÉS LOCALES

Veuillez nous communiquer à l'avance vos dates de manifestations afin qu'elles apparaissent dans le prochain numéro sous «Liste des manifestations» à l'adresse: journalcontact@bottens.ch

IMPRESSUM JOURNAL CONTACT

Rédacteur en chef

Pascal Moullet 021 881 24 09
(journalcontact@bottens.ch)

Mise en page et envoi de vos articles

Patricia Riva: 079 624 91 21
journalcontact@bottens.ch

Rédacteurs

Marie-Thérèse Allaz 079 457 65 81
Brigitte Caboussat 021 881 28 13
Guy Delpierre 021 882 19 86

Publicité

Brigitte Caboussat 021 881 28 13
kboussm100@gmail.com

Impression

Imprivite SA-Renens

Le journal Contact paraît 3 fois par année et est distribué comme «Tous ménages».

Les articles doivent être envoyés à la date mentionnée en première page jusqu'à 17h. Passé ce délai ils ne pourront plus être pris en considération.

Photos



Le journal Contact ainsi que le site de Bottens ne sauraient exister sans photos. C'est pourquoi nos photographes arpentent les événements de Bottens appareil en main, afin de rendre plus vivants « Contact » et le site. Si vous ne désirez pas apparaître dans nos médias, n'hésitez pas à le leur dire.